EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 mars 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente mars deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 mars 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Monique BONNET à Christine DULAC-ROUGERIE, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Laurence SCHLIENGER à Marianne MAXIMI**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE**

Absent(e)s : **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

<u>Secrétaire</u> : **Marianne MAXIMI**

Monsieur Louis COUSTES arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°1 et n°2.
A la demande de Monsieur Nicolas BONNET, et après une présentation et un débat uniques, Monsieur le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°1 et n°2.
Monsieur Nicolas BONNET quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 et donne pouvoir à Madame Dominique ROGUE-SALLARD.
Monsieur le Maire propose de voter la question n°27 avant la question n°6 par souci de cohérence.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.

Rapport N° 16
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Un crédit global de 22 200 euros est prévu au budget 2018 pour soutenir les associations étudiantes clermontoises.
De ce fait, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

<u>OLYMPIADES CHIMIE AUVERGNE : 250 euros</u>

Les Olympiades de la Chimie en Auvergne réunissent, chaque année, l'enseignement supérieur, enseignement secondaire et l'union des Entreprises Chimiques au service des plus jeunes.
Cette opération est pilotée collectivement par SIGMA Clermont, l'UIC Auvergne et l'Union des Professeurs de Physique et Chimie de l'académie. Elle est porteuse de l'image d'une région/d'une académie capable de se mobiliser sur un même projet et permet à ses lauréats de défendre les couleurs de l'Auvergne au concours national.

Le collectif d'organisation désire, comme les années précédentes, décerner un prix soutenu par la ville de Clermont-Ferrand à hauteur de 250 euros, dont la remise officielle se tiendra au rectorat en avril 2018. Ce prix dédié à un-e canditat-e méritant-e vient en complément d'autres prix financés en grande partie par des entreprises de la région.

Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'accorder cette année encore une subvention exceptionnelle de 250 euros à l'association « Olympiades Chimie Auvergne ».

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE CLERMONT-FERRAND /AUVERGNE : 500 euros

L'Union Nationale des Étudiants de France Clermont-Ferrand/Auvergne organise du 26 mars au 6 avril 2018 son festival Étudiant Contre le Racisme et les Discriminations.

Ce rendez-vous annuel propose aux étudiants, sur deux semaines, des activités variées (ateliers, conférences, débats, projections…) portant sur des thèmes de société et d'actualité en lien avec les discriminations. Les thèmes abordés seront le féminisme, l'anti-sexisme, les luttes LGBTQIAP+, le racisme, l'handiphobIE, l'afroféminisme, la question des demandeurs d'asile.

Ces actions sont principalement mises en places dans les locaux de l'Université Clermont Auvergne.
La demande de l'Union Nationale des Étudiants de France Clermont-Ferrand/Auvergne concerne un soutien financier de 500 euros sur un budget global de 7 878 euros.
Les autres financements proviennent du FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (4 600 euros), du CROUS (2 100 euros), des mairies d'Aubière et de Vichy (200 euros chacune) ainsi que de ses ressources propres.

Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'accorder à cette association une subvention exceptionnelle de 500 euros.

FEDERATION DES ETUDIANTS D'AUVERGNE : 1 500 euros

La Fédération des Associations Générales Étudiantes (la FAGE) a choisi la Ville de Clermont-Ferrand pour l'organisation de son 14ème séminaire national des élus étudiants. Organisé par la Fédération des Etudiants d'Auvergne (FédéA), il se déroulera sur 4 jours du jeudi 29 mars au dimanche 1er avril 2018. Cette confiance renouvelée à une association étudiante clermontoise représente l'opportunité de construire l'attractivité de la Ville en bénéficiant de son dynamisme et de mettre en avant la qualité de son accueil.

Ce rendez-vous annuel permettra à 300 étudiants venus de toute la France de suivre des formations de bases sur l'engagement associatif, de débattre sur des thèmes d'actualités et de participer à des ateliers sur les techniques de communication ou la prise de parole en public. Divers événementiels permettront les échanges entre participants. Cette action est organisée dans les locaux de l'Université Clermont Auvergne.

Les demandes de la Fédération des Etudiants d'Auvergne portent sur un soutien financier de 1 500 euros, un accueil en mairie et la mise à disposition d'un minibus.

Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'accorder à la Fédération des Etudiants d'Auvergne une subvention exceptionnelle de 1 500 euros. Les autres demandes sont traitées par les services concernés (PEMO et DAVA). Le budget global de la manifestation s'élève à 56 835 euros financé principalement par le FSDIE de

l'Université Clermont Auvergne (15 000 euros), la Région Auvergne Rhône Alpes (15 000 euros), la FAGE (5 000 euros) et le CROUS (5 000 euros).

AVENIDA SAUDADE : 450 euros

Les membres de l'association « Avenida Saudade » créée en avril 2010 sont tous des étudiants issus de l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Le but de cette association est d'organiser des manifestations pour promouvoir les cultures lusophones.

L'association « Avenida Saudade » organise chaque année des actions permettant aux étudiants et à tout public de découvrir les cultures lusophones au sens large : musique, gastronomie, architecture... lors de soirées thématiques, d'exposition ou de tables rondes.

En 2018, elle souhaite mettre en place une conférence sur le concours du CAPES et profiter de l'événement pour organiser une table ronde réunissant d'anciens étudiants de l'Université Clermont Auvergne afin qu'ils puissent présenter leur parcours. Cette table ronde est ouverte à l'ensemble des étudiants en licence et master de portugais et aux lycéens et permettra de lancer l'idée d'un club des anciens.

Pour cette première, l'association « Avenida Saudade » fait appel au soutien financier de la collectivité à hauteur de 450 euros sur un budget global de l'action de 1 430 euros. Le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne lui attribue une subvention de 130 euros. Elle a également sollicité une aide auprès de l'association Chair Sa De Miranda (400 euros) et de la composante langue de l'Université Clermont Auvergne (450 euros).

Il est proposé de soutenir l'association « Avenida Saudade » en octroyant une subvention exceptionnelle de 450 euros.

ASSOCIATION POUR LE CONGRES DES CINQUANTE ANS DE L'ANEPF (COCA 2018) : 500 euros

L'Association nationale des Étudiants en Pharmacie de France a choisi la Ville de Clermont-Ferrand pour l'organisation de son assemblée générale annuelle 2018. Elle se déroulera sur 4 jours du 28 juin au 1er juillet 2018. La candidature de Clermont-Ferrand a été privilégiée au détriment de celles de Paris-Descartes, de Lyon et de Reims.

Ce rendez-vous accueillera de nombreuses personnalités du monde de la santé, notamment Madame Agnès Buzyn, Ministre des solidarités et de la santé et Madame Frédérique Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation et du milieu de la Pharmacie (Ordre National des Pharmaciens, Conférence des présidents d'université, ARS, Doyens,...) ainsi que 400 étudiants venus de toute la France. Les congressistes pourront débattre sur des thèmes d'actualités et construire en commission les messages que portera l'Association pour le Congrès des Cinquante

ans de l'ANEPF (COCA 2018). Divers événementiels permettront les échanges entre participants.

Cette action est organisée dans les locaux de la faculté de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand par l'Association pour le Congrès des Cinquante ans de l'ANEPF(COCA 2018) constituée d'étudiants engagés dans la vie associative.

Les demandes de l'association portent :
- un soutien financier à hauteur de 500 euros ;
- le prêt d'un véhicule associatif sur la durée du congrès ;
- la mise à disposition de la maison du peuple pour des soirées les jeudi 28 et vendredi 29 juillet ;
- la fourniture de goodies estampillés Ville de Clermont-Ferrand ;
- un accueil des congressistes dans les salons de l'hôtel de Ville (pour 200 personnes).

Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé de répondre favorablement à l'ensemble des demandes de l'Association pour le Congrès des Cinquante ans de l'ANEPF (COCA 2018).

Le budget global de la manifestation s'élève à 83 093 euros financé principalement par ses recettes de billetterie (28 050 euros), du mécénat privé (21 750 euros), le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (18 293 euros) et Clermont auvergne Métropole (subvention sollicitée de 10 000 euros).

SANTE'ÂTRE-COMPAGNIE DRAMATIQUE DES ETUDIANTS EN SANTE D'AUVERGNE : 400 euros

L'association « Santé'âtre-Compagnie Dramatique des Etudiants en Santé d'Auvergne » a été créée en octobre 2013 afin de favoriser et promouvoir la découverte du monde du théâtre au sein des Facultés de médecine, Pharmacie et odontologie et de l'École de Maïeutique de Clermont-Ferrand. Ses adhérents sont issus de l'Université Clermont Auvergne.

L'association « Santé'âtre-Compagnie Dramatique des Etudiants en Santé d'Auvergne » organise chaque année un spectacle où chaque membre participe sur l'ensemble des étapes du projet, du choix du thème à la conception des décors et des costumes, en passant par les prises de vues ou la pratique théâtrale jusqu'à sa présentation en public.
La pièce de théâtre qui se jouera cette année est une pièce de Vercors intitulé « Zoo ou l'assassin philanthrope », elle permettra aux spectateurs de tenter de répondre à la question de fond « Qu'est-ce que l'Homme ? ».

Son principal objectif, depuis 4 ans, est de créer un moment de convivialité et de détente chaque semaine pour tous ses adhérents et de présenter en fin d'année une pièce de théâtre de qualité.

L'association « Santé'âtre-Compagnie Dramatique des Etudiants en Santé d'Auvergne » sollicite la collectivité à hauteur de 1 300 euros sur un budget global de l'action de 7 229 euros. Les autres sources de financement sont le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (3 000 euros), la billetterie (990 euros), du sponsoring (450 euros), le CROUS (400 euros) et de l'autofinancement.

Il est proposé de soutenir cette initiative étudiante et d'accorder une subvention exceptionnelle de 400 euros.

LA CHORALE UNIVERSITAIRE : 500 euros

Les membres de l'association « La Chorale Universitaire » sont à 75 % des étudiants clermontois. Fondée en 1963, cette chorale est une des plus vieilles de France en activité. Elle a pour objet l'expansion sous toutes ses formes de l'éducation, de la culture dans le domaine de la musique vocale, et plus particulièrement du chant choral.

L'association « La Chorale Universitaire » organise chaque année un concert. Un des objectifs de cette année est de revenir sur Clermont-Ferrand et au plus proche des sites universitaires afin de faciliter l'accès des étudiants. Le concert public se fera ainsi dans l'amphithéâtre Michel de l'Hospital de l'école de Droit de l'Université Clermont Auvergne.

L'association « La Chorale universitaire » souhaite également mettre en avant le travail réalisé par ses membres en faisant accompagner les choristes par un orchestre de 20 musiciens (prestation de l'association Champ lyrique).

De ce fait, elle demande un soutien financier à la collectivité à hauteur de 2 400 euros sur un budget global de l'action s'élevant à 7 939 euros. L'association « La Chorale Universitaire » a également sollicité le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (2 400 euros), le CROUS (500 euros). Elle prévoit de percevoir 1 900 euros de recettes de billetterie et de l'autofinancement.

Il est proposé de soutenir cette initiative étudiante et d'accorder une subvention exceptionnelle de 500 euros.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 avril 2018

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER